



• **Édito** P 1

• **La parole aux équipes :**
« Exposition Papiers Peints » P 2

Rallye des 3 GEM P 2

La démarche d'amélioration de la qualité dans l'association se poursuit et vous informe P 3

Visite de l'Assemblée Nationale P 3

• **Partenariat :**

ALL accueille la Journée d'échange des Sessad de Basse-Normandie P 4

ALL et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Orne (SDIS) renforcent leur partenariat P 4

L'AORPE invite l'IME Ségur pour fêter ses 20 ans P 4

L'IME Ségur accueille le CROSS de l'Union Sportive des Établissements Spécialisés de Basse-Normandie 2010 P 4
Inauguration du « groupe ados », internat de l'ITEP Désiré Pilot P 5

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) : un outil de développement personnel et professionnel P 5-6

• **Les nouveaux arrivants** P 6

• **Détente** P 6



L'année 2010, celle des 120 ans de l'Association, s'est achevée. Elle a été riche tant du travail de ses professionnels que de l'implication des membres du Conseil d'Administration et de ses bénévoles, ce qui lui permet de progresser à pas rapides :

- en réaffirmant ses buts et ses valeurs dans un projet associatif 2010 - 2015 très abouti,
- en développant une amélioration continue de la qualité et de ses pratiques

Bien sûr, ce travail vise à poursuivre l'édification d'une association autonome, forte, solidaire, citoyenne et démocratique assurant de répondre à notre slogan: «l'accompagnement pour l'épanouissement et l'autonomie des personnes»

Pour cela, je tiens à remercier et à féliciter les acteurs de ce progrès.

Mais comme le disait Beaumarchais : «il ne sert à rien de bien faire si on ne le fait pas savoir»

C'est ce que nous essayons de faire, au mieux, par de nombreux vecteurs de communication et vous en êtes souvent les premiers destinataires.

Pourtant, ces satisfactions se heurtent à des réalités peu réjouissantes :

- un contexte économique difficile, dont nous n'avons peut être pas encore tout appréhendé, qui retentit et retentira sur nos moyens,
- un « dérèglement climatique » du secteur médico-social qui pousse certaines associations à des postures concurrentielles parfois violentes mettant à dure épreuve nos valeurs et l'éthique généralement défendue dans le secteur.

Il y a donc des « niveaux de gris » depuis une démarche qui se veut vertueuse et devrait permettre le développement des projets et un angélisme aux effets régressifs pour Lehugeur-Lelievre.

A nous de dire quel niveau nous jugeons insupportable...

Pour cela, deux credo peuvent inaugurer la nouvelle année :

- exigence de transparence loco-régionale de nos autorités tutélaires telle qu'elles l'exigent de nous,
- développement de partenariats profitables pour mieux répondre aux besoins des territoires.

Le Conseil d'Administration et moi même souhaitons à vous et vos familles nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2011.

Le Président,
Claude Raffaelli



Rue Bernard Palissy
61100 FLERS
accueil.siege@all-asso.fr
Tél. : 02 33 62 25 40
Fax : 02 33 62 25 49

Accompagnement pour l'épanouissement et l'autonomie des personnes

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1915 www.association-lehugeur-lelievre.fr



La parole aux équipes

« Exposition Papiers Peints »

Les jeunes de l'IME Marie Crué ont participé à un appel à projet intitulé « Exposition Papiers Peints » organisé par la ville de Flers. Ce projet a pour but de poursuivre le travail entrepris par les artistes du Cotentin en vue de réaliser une grande exposition durant l'été 2010.

Tous les artistes (locaux, confirmés ou amateurs et scolaires) devaient réaliser une ou deux œuvres sur un rouleau de papier peint (ou un autre support souple d'une largeur équivalente) d'une longueur de 4 mètres.

Les jeunes de l'IMP se sont inscrits dans la catégorie « œuvres collectives ». Ils ont

réalisé avec l'aide de leurs éducateurs deux œuvres, une intitulée « Galerie de portraits » au moyen de pastels gras et une autre « Mariage chez les poissons » conçue avec des collages de différents matériaux, de la peinture et du coloriage.

Un jury composé d'artistes et de représentants de collectivités, élus et fonctionnaires a été chargé d'attribuer un prix à l'œuvre jugée la meilleure dans chaque catégorie ; les jeunes de l'IME ont ainsi été récompensés de leurs efforts en recevant un prix.

*Franck AUBERT,
Educateur Technique
Spécialisé*

De gauche à droite :
IME Marie Crué 6-14 ans, *sans titre* (détail et ensemble),
IME Marie Crué (IMPRO), 14-18 ans, *sans titre* (ensemble),
IME Marie Crué, *Galerie de portraits* et *Mariage chez les poissons* (ensembles).



Rallye des 3 GEM

Les 23 et 24 septembre dernier, le Groupe d'Entraide Mutuelle de Flers organisait un rallye auquel il avait invité les GEM de L'Aigle et d'Alençon.

C'est ainsi que, le jeudi matin, les organisateurs avaient donné rendez-vous aux trois équipes au gîte de la Nocherie pour démarrer un périple à travers la campagne.

La trentaine d'adhérents présents a pu découvrir, par le biais de charades et d'épreuves variées, les forges de Varenne, la cité médiévale de Domfront ou encore l'abbatiale de Lonlay l'Abbaye.

Après une courte halte au GEM pour déjeuner, les participants sont ensuite partis explorer la ville de Flers et tous ses recoins.

Au musée, au château Duhazé, à la médiathèque, de nombreuses énigmes attendaient les joueurs et durant ce parcours pédestre, chacun a pu découvrir l'histoire flérienne.

En soirée, tout le monde s'est retrouvé au gîte de St Bômer les Forges afin de partager les meilleurs moments de cette journée.



Autour d'un barbecue et de desserts préparés par les organisateurs, les adhérents ont découvert les spécialités locales.

Après une nuit de repos, quelques jeux d'adresse attendaient les participants afin de départager les équipes. Le mont de Cerisy était le théâtre d'un véritable suspense où jusqu'à la dernière épreuve, rien n'était joué.

Finalement, après un dernier repas au GEM, concocté par les adhérents de Flers, l'équipe

d'Alençon était déclarée vainqueur et recevait son trophée. Avant de nous quitter, le GEM de L'Aigle nous donnait rendez-vous l'année prochaine pour la découverte du pays d'Ouche.

Les Membres du GEM





La démarche d'amélioration de la qualité dans l'association se poursuit et vous informe

> PETIT RAPPEL HISTORIQUE

En Octobre 2007 l'association Lehugeur-Lelièvre s'engageait dans une démarche d'amélioration de la qualité en informant tout le personnel lors d'une assemblée générale et en constituant une équipe de correspondants qualité représentatifs de l'ensemble du personnel qui se formeront sur deux années avec deux formateurs externes MM. Lombardet et Mellier.

Durant ces deux années de formation, des procédures ont été élaborées à partir des pratiques professionnelles existantes dans les établissements et services, ces procédures devant permettre l'évaluation de nos pratiques professionnelles.

Terminée en novembre 2009 par la remise des rapports aux organismes de tutelle, l'évaluation interne nous permet à ce jour d'entrer dans une autre phase, la phase de l'évaluation externe en réponse aux exigences de la loi 2002-2.

Ensuite, la réalisation de l'évaluation externe qui se déroulera au cours du premier semestre 2011 devra en conséquence nous permettre de faire évaluer la qualité de nos prestations, ce sera aussi une façon de valider les travaux, les efforts consentis et menés par la démarche d'amélioration de la qualité et ce depuis trois ans.

La phase de l'évaluation externe concourra également à valider les phases de l'évaluation interne et viendra aussi comme une opportunité d'avoir un regard extérieur pour poursuivre notre démarche d'amélioration de la qualité.

> A PROPOS DE LA RECOMMANDATION CADRE : LA BIENTRAITANCE

Pour votre information l'ANESM (agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux dans ses recommandations de bonnes pratiques) missionne les responsables d'établissements et de services sur la mise en place d'actions devant prévenir les risques de maltraitance des usagers. Ainsi, suite à l'évaluation interne, l'association Lehugeur-Lelièvre a décidé dans son plan d'action associatif d'initier une

formation sur le thème de la bienveillance (recommandation cadre) à l'attention de l'ensemble du personnel. Cette action de formation est en cours de réalisation et sera terminée en décembre 2010 pour l'ensemble de l'association.

Les différentes actions associatives et transversales programmées en septembre 2009 à partir de l'évaluation interne sont en partie réalisées ou en cours de réalisation, elles sont sous la responsabilité des acteurs désignés pour cela. Chaque responsable a mission de mettre en place des petits groupes de travail avec des membres du personnel dont un à deux correspondants qualité pour ensuite faire remonter leurs propositions qui seront transmises pour validation au comité de pilotage.

Les actions découlant de l'évaluation interne de chaque établissement ou service sont sous la responsabilité du directeur(trice) concerné(e) qui met en place des commissions de travail à l'interne afin de répondre à la démarche d'amélioration de la qualité des prestations envers les usagers.

L'équipe de correspondants qualité constituée actuellement de dix personnes continue également ses travaux dans les établissements et services, en assurant un accompagnement de proximité auprès de leurs collègues, en garantissant le cheminement des fiches de progrès initiées par eux-mêmes ou par les salariés. Les correspondants se réunissent une fois par mois avec la coordinatrice qualité pour échanger sur les actions en cours et pour partager les questions, les observations récupérées au quotidien auprès de leurs collègues.

Vous continuerez à être informé par l'intermédiaire du ball dès que les événements le nécessiteront et nous vous engageons à vous rapprocher des correspondants qualité dès que cela vous semblera nécessaire.

Vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année,

La coordinatrice de la démarche qualité et l'équipe de correspondants



Visite de l'Assemblée Nationale

A l'invitation du député de la circonscription d'Alençon, les 3 GEM parrainés par l'ALL étaient invités le vendredi 10 septembre à l'Assemblée Nationale pour la visite de ce lieu symbole de notre république.

Après un voyage sans encombre, nous nous retrouvons au jardin des Tuileries pour pique-niquer. Certains découvraient pour la première fois la pyramide du Louvre, son Carroussel, la Concorde et son obélisque.

Accueillis en début d'après-midi par un des guides de l'Assemblée Nationale, nous avons tout d'abord découvert la galerie des fêtes, pièce qui relie le palais Bourbon au palais de Lassay (domicile du président de l'Assemblée Nationale). Notre visite s'est poursuivie vers la salle des pas perdus où nous avons pu voir la garde républicaine. Ensuite, nous avons assisté à quelques minutes de débat sur les retraites dans l'hémicycle avant de nous diriger vers le salon Delacroix et la magnifique bibliothèque. Notre guide nous a également expliqué le fonctionnement et les nombreux protocoles de l'hôtel Bourbon. Avant de quitter ce lieu majestueux, nous avons admiré la salle des Marianne et découvert le bureau de Poste qui se trouve dans l'enceinte de l'Assemblée Nationale. Émerveillés par la beauté de ces lieux, nous avons pris le chemin du retour des souvenirs pleins la tête, en souhaitant revenir dès que possible.





Partenariat

ALL accueille la Journée d'échange des Sessad de Basse-Normandie

Le mercredi 22 septembre 2010, l'association Lehugeur Lelièvre recevait l'ensemble des Directeurs des Sessad (services d'éducation spéciale et de soins à domicile) au niveau régional. Trente deux services y étaient représentés par leurs différents Directeurs et Responsables de service, qui avaient répondu à l'invitation à cette journée de travail.

Cette réunion a été initiée par le comité de pilotage des Sessad régionaux, sous l'égide du C.R.E.A.I. (Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées).

Monsieur JM RUBIO, Directeur des services extérieurs de Flers, fait partie du comité de pilotage des Sessad et représente l'association.

Après l'accueil des participants par le Directeur Général, M. CHARLEMAGNE, le film présentant l'association Lehugeur Lelièvre a été diffusé.

Les travaux ont porté sur le retour des démarches effectuées par le comité de pilotage auprès de l'A.R.S. (agence régionale de santé), la M.D.P.H. (maison départementale des personnes handicapées) et de l'éducation nationale.



L'objectif final étant l'organisation au plan régional d'une journée en direction des acteurs des Sessad, sur le thème de l'évaluation, des outils communs pour l'élaboration des projets en lien avec la MDPH et l'éducation nationale.

En 2008, sous l'impulsion de ce comité de pilotage, une journée avait été organisée à Caen et avait rassemblé 250 professionnels des Sessad.

Plusieurs rencontres sont planifiées tout au long de l'année et une journée régionale est prévue en 2011.

ALL et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Orne (SDIS) renforcent leur partenariat

L'association Lehugeur Lelièvre travaille depuis plusieurs années en partenariat avec l'UDSPO, notamment par l'organisation de formations premiers secours des salariés de l'Association et le prêt du gymnase associatif aux pompiers de Flers. La coopération de nos deux organismes s'est renforcée depuis mars 2010 par la signature d'une convention de disponibilité de sapeur pompier volontaire.

Cette nouvelle dynamique permet à Régis Guomarc'h, éducateur sportif de l'IME Marie Crué de participer aux formations nécessaires à l'exercice de son engagement. Lorsque l'organisation de service le permet, ce dispositif permet également de libérer ce salarié pour une intervention exceptionnelle.



Régis Guomarc'h, éducateur sportif à l'IME Marie Crué, et sapeur pompier volontaire.



L'AORPE invite l'IME Ségur pour fêter ses 20 ans

Pour ses 20 ans, L'A.O.R.P.E. a convié l'IME à un rassemblement regroupant de nombreux attelages sur le site du Haras du Pin. Cette manifestation a beaucoup plu aux jeunes des « Passerelles » et de l'espace éveil de l'IME. Elle leur a permis de découvrir le monde de l'attelage auprès de nombreux professionnels, de rencontrer des jeunes venant d'autres établissements mais surtout de voir « Iris » (la percheronne de la ferme pédagogique de l'IME « Ségur ») en action. Ils étaient très fiers de prendre place dans cet attelage tracté par « la mascotte » de l'IME.

Je remercie l'AORPE de nous avoir invités à cette journée conclue par un très beau gâteau d'anniversaire que nous avons pu partager.

Franck CLAUZIER,
auteur d'atelier « Ferme pédagogique »

L'IME Ségur accueille le CROSS de l'Union Sportive des Etablissements Spécialisés de Basse-Normandie 2010

Le 17 Novembre, dans l'enceinte de l'IME Ségur, à de nouveau eu lieu le Cross USESBN 2010.

Cet événement, déjà organisé l'année passée, a regroupé 12 établissements spécialisés de Basse-Normandie. Cette édition a vu courir près de 200 Jeunes répartis dans des catégories allant de Poussin à Junior, étalée sur 9 Courses.

Les jeunes ont pu courir sur des parcours de 1000 m à 3500 m.

Une randonnée pédestre et des parcours en calèches ont été organisés pour les jeunes ne

pouvant pas courir afin que cette manifestation concerne un maximum de catégories.

L'organisation a mobilisé l'ensemble des espaces de l'IME, tant pour l'installation du site, que pour la préparation générale, ou l'encadrement le jour même.

Beaucoup de jeunes de l'association ont été médaillés mais le plus important étant que tous ont pris plaisir à participer à cette course, nous encourageant de ce fait à pérenniser l'événement l'année prochaine.

David VAZEUX, Educateur Sportif à l'IME Ségur



Partenariat (suite)

Inauguration du « groupe ados », internat de l'ITEP Désiré Pilot

Jeudi 2 décembre, dans une ambiance hivernale installée par la neige, l'Itep Désiré Pilot a inauguré le nouvel internat du Groupe Ados, en présence du Préfet de l'Orne Bertrand Maréchal, de la vice-présidente de la Région Madame Pioline, du maire de Flers Yves Gouasdoué, et du vice-président du Conseil Général Jean-Pierre Blouet.

Une cinquantaine de personnes, partenaires et salariés, ont visité l'internat de dix chambres situé dans un pavillon proche du centre-ville de Flers. Trois éducateurs, une agent de service et un surveillant de nuit constituent l'équipe qui accompagne ce groupe et qui accueillent actuellement six jeunes de 14 à 17 ans. Chacun occupe une chambre individuelle équipée d'une salle de bain, et les espaces de vie sont grands et lumineux.



La politique associative de restructuration de ses bâtiments compte ainsi une nouvelle réalisation (les salles de classes des plus jeunes de l'Itep ont été rénovées fin 2009), mais un nouveau projet est maintenant inscrit au calendrier : la construction d'un Itep neuf pour accueillir les activités soignantes, l'administration, et les jeunes sur les activités de jour (ateliers et salles de classes).

Les discours sont prononcés dans la grande pièce à vivre de l'internat.

De gauche à droite : Ch. Martin, directeur de l'Itep, Mme Pioline, Vice-présidente de la Région, C. Raffaelli, Président de l'Association, Y. Gouasdoué, Président de la CAFPE, B. Maréchal, Préfet de l'Orne, J.-P. Blouet, Vice-président du Conseil Général de l'Orne, et S. Charlemagne, Directeur Général de l'Association.

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) : un outil de développement personnel et professionnel

La VAE permet aux salariés d'obtenir un diplôme ou une certification grâce à la validation de leur expérience.

Conditions pour bénéficier d'une VAE :

Le salarié en CDI peut prétendre à une VAE dans la mesure où son expérience est d'au moins trois ans et en lien direct avec la certification ou le diplôme visé. Cette expérience professionnelle peut avoir été acquise en tant que salarié ou bénévole (les périodes de formation initiale ou continue ne sont pas prises en compte).

Le salarié en CDD doit justifier de 24 mois d'activité consécutifs ou non au cours des 5 dernières années, dont au moins 4 mois consécutifs ou non en CDD au cours des 12 derniers mois.

Mise en œuvre :

Dans la majorité des cas, la VAE est mise en place à l'initiative du salarié dans le cadre d'un congé VAE mais elle peut être à l'initiative de l'employeur par le biais du plan de formation (il est important de noter qu'une VAE à l'initiative de l'employeur ne peut se faire qu'avec

l'accord du salarié qui peut refuser).

La VAE comprend trois étapes :

1. Le dépôt de candidature également appelé « dossier de recevabilité » ou « livret I » est à retirer puis à déposer auprès de l'organisme qui délivre la certification visée.

Il s'agit d'un dossier permettant de préciser le diplôme visé, les activités exercées et les compétences acquises en lien avec le diplôme ou la certification visée et de décrire son parcours de formation.

Ce dossier permet à l'organisme de certification de juger de la recevabilité de la demande.

2. Si la demande est recevable, le salarié doit ensuite remplir le dossier de « demande de validation » ou « livret II ». Ce dossier permet de détailler le parcours professionnel et/ou extraprofessionnel en lien avec la certification visée et d'analyser sa pratique professionnelle en fonction des situations rencontrées.

Pour cela, le salarié peut bénéficier d'un accompagnement de 24 heures maximum par un organisme de formation, sous la forme d'un congé VAE. Cet accompagnement a pour but de l'aider à la rédaction de son dossier et de le préparer pour son passage devant le jury.

3. Passage devant un jury. Chaque organisme certificateur possède ses modalités d'évaluation. En général, l'évaluation se déroule sous forme d'un entretien, après examen du dossier. Elle peut également comporter des mises en situation professionnelle.

Il y a ensuite délibération du jury qui peut décider d'une validation totale ou partielle ou d'un refus de validation.

En cas de validation totale, le diplôme ou la certification visée est délivrée au candidat.

En cas de validation partielle, le jury précise les unités acquises et non acquises. Le salarié dispose alors d'un délai de 5 ans pour valider l'ensemble du diplôme ou de la certification. >>>

Partenariat (suite)

>>> En cas de refus de validation, le candidat n'obtient pas la certification ou le diplôme visé.

Le congé VAE :

Pour bénéficier d'un congé VAE, le salarié doit demander une autorisation d'absence à son employeur au minimum 60 jours avant le début de l'action de validation. L'employeur a un mois pour informer le salarié de sa décision sachant que l'accord peut être reporté jusqu'à 6 mois pour raison de service.

Le salarié s'adresse ensuite à la délégation régionale d'UNIFAF pour obtenir un dossier de demande de prise en charge qu'il retournera complété par lui-même et par l'employeur à la délégation régionale en recommandé avec accusé de réception.

La Commission Régionale Paritaire (CRP) composée de représentants d'organisations syndicales d'employeur et de salarié examine la demande et donne ou non un accord de financement en fonction des fonds disponibles.

Le salarié est alors informé de la décision par lettre recommandée avec AR. Il transmet la décision à son employeur.

Dans le cadre d'un Congé VAE, l'accompagnement est réalisé en temps de travail, la rémunération est maintenue. Les frais pédagogiques sont financés par UNIFAF mais aucun frais de transport et/ou d'hébergement ne sont financés par l'OPCA.

Cet accompagnement n'est pas obligatoire, mais vivement conseillé.

Un salarié a la possibilité de s'engager dans une démarche de VAE sans en informer son employeur. Dans ce cas, l'action se déroule hors temps de travail.

Pour plus de renseignements :

> Adresse de la délégation régionale d'UNIFAF :

36 avenue de l'hippodrome
14052 CAEN Cedex 4
Tél. : 02 31 15 65 00

> Nolwenn DOFFENIES,
Responsable Ressources Humaines
Tél. : 02 33 62 25 48



Les nouveaux arrivants

ITEP Désiré Pilot :

- Thomas CHATELAIS, Educateur spécialisé
- Anne-Sophie DUPORT, Secrétaire de direction
- Lucie SIQUOT, Monitrice éducatrice

IME Marie CRUE :

- Vincent CARRE-JOUIN, Surveillant de nuit

Services Extérieurs de L'Aigle :

- Thierry BERTOU, Directeur

Sessad de L'Aigle :

- Annaelle Rouaud, Educatrice spécialisée

CAFS de L'Aigle :

- Isabelle JEANNE, Assistante familiale

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour tous ceux et celles que nous aurions pu oublier.



Détente

Un hiver au domaine des Nouettes



Cette photo représente le détail d'un bâtiment de l'association. De quel bâtiment s'agit-il ?

Cet abri extérieur est une annexe de l'IME Marie Crué située au n° 3 de la rue de Belfort. Construit dans l'architecture des années 30, assez fréquente dans la région flérienne, ce bâtiment en béton reproduit en trompe-l'œil une armature bois.



BALL • BULLETIN DE L'ASSOCIATION LEHUEUR LELIÈVRE
Rue Bernard Palissy • 61100 FLERS
accueil.siege@all-asso.fr
Tél. : 02 33 62 25 40
Fax : 02 33 62 25 49

Directeur de la publication : Serge CHARLEMAGNE
Création graphique et mise en page : CAGNOLI Créations
Photographies : FOTOLIA, Association Lehueur Lelièvre, X
Impression : Groupe RENARD - Imprimerie BELLÉMOISE

